

Le Montiérois

Janvier, Février et Mars 2022

☎ : 03.44.51.76.61 - ✉ : 03.44.19.57.31

✉ : mairiemontiers@wanadoo.fr

<http://www.mairie-montiers.fr/>

Le mot du Maire



Chères Montiéroises, Chers Montiérois,

J'espère tout d'abord, que malgré un contexte sanitaire toujours extrêmement tendu, chacun d'entre vous a passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Même si cette nouvelle année 2022 débute malheureusement dans le même contexte, et que celui-ci nous empêche d'organiser pour la deuxième fois consécutive, notre traditionnelle cérémonie de vœux, l'espoir de sortir enfin de cette crise est toujours bien présent.

Les mesures prises, même si elles peuvent susciter discussions ou débats, les efforts de chacun à tous niveaux, la mobilisation de nos soignants, toujours intacte même mise à rude épreuve, force à cet optimisme.

C'est donc animé par ce même optimisme que je viens, en mon nom et en celui du conseil municipal, souhaiter à chacun de vous, une année sous l'égide de la confiance, qu'elle vous préserve de toutes les difficultés quelles qu'elles soient et surtout, qu'elle soit placée sous le signe de la sérénité tout en étant pimentée de belles aventures et de réussite dans tous vos projets.

En ce qui concerne les affaires de notre commune, et faute de pouvoir vous en rendre compte directement et de vive voix comme nous en avons l'habitude lors de chaque début d'année, les élus et moi-même poursuivons les projets initiés depuis le début de notre mandat. En effet, certains sont d'envergure comme le réaménagement de la traversée du village dans un souci d'amélioration de la fluidité et de la sécurité ; la vidéo protection ou encore la sauvegarde de notre Église pour ne citer que ceux-là. Ces projets mobilisent beaucoup de temps et d'énergie, notamment, parce qu'ils reposent sur la constitution de solides dossiers et d'études que nous sommes parfois amenés à refaire en raison

d'échéances repoussées suite à des évolutions du contexte sanitaire. Pour autant, cela n'entame en rien notre volonté de les mener à terme pour le bien-être de chacun et dans l'intérêt de notre village. D'autres projets, malgré les ralentissements imposés par la pandémie, se poursuivent très bien tels que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) puisque toutes les réunions de travail ont pu être maintenues sur 2021 ou encore le recensement de toutes les sépultures du cimetière communal qui a nécessité un long et minutieux travail d'enquête afin d'identifier les tombes en déshérence et, à chaque fois que cela était possible, les titulaires des concessions.

Nous poursuivrons donc ce travail sur les grands projets de notre commune en 2022 avec le même engouement. Dans le même temps, nous maintiendrons grâce à l'engagement de nos employés communaux que je remercie chaleureusement, une bonne gestion des affaires courantes qui n'a connu, malgré ce contexte difficile, aucune interruption.

Encore une belle et heureuse année à chacun d'entre vous.

Xavier DENEUFBOURG, Maire de Montiers

Informations sur la vie communale



Eglise Saint Sulpice



Patrimoine remontant au XII^{ème} siècle et remanié en partie au XVII^{ème} siècle, l'église Saint-Sulpice de Montiers, entourée de son cimetière est riche d'une histoire séculaire. Afin de sauver cet édifice remarquable, une 1^{ère} tranche de travaux portant sur la sauvegarde du chœur a été réalisée en 2015. Aujourd'hui, une étude portant sur les travaux restant à réaliser a été lancée pour, dans un premier

temps, procéder au sauvetage du transept et de la nef. Cette deuxième tranche devrait débuter à la fin 1^{er} trimestre 2022 et sera suivie par d'autres tranches. Le conseil municipal a donc demandé des subventions auprès de l'Etat ainsi que l'aide de la fondation du patrimoine pour une collecte de fonds. Les dons versés à la fondation du patrimoine sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. La fondation pour la sauvegarde de l'art français sera également sollicitée.

En participant à la collecte, vous aurez l'occasion d'aider la commune à rendre toute sa splendeur à cet édifice.

Blason



« Au 1er d'argent à trois fascés de gueules, au 2e d'or à un scorpion de sable posé en pal ; le tout sommé d'un chef de gueules chargé de trois coquilles d'or »

En octobre 2020, la commune a décidé de faire participer les habitants au choix d'un blason. Le 27 novembre 2020, la mairie a adressé un courrier à la direction générale des patrimoines et de l'architecture pour demander l'homologation du projet de blason. Par courrier du 23 novembre 2021, la commission nationale d'héraldique a félicité la commune pour cette initiative et a validé le projet.

Dégradations



Le dimanche 28 novembre 2021, un véhicule a percuté la pompe de relevage avec son tableau électrique. Hélas, le conducteur ne s'est pas manifesté.

L'enquête est en cours...

Noël des enfants :



Le dimanche 19 Décembre, les enfants de Montiers ont pu recevoir leurs cadeaux amenés par le père Noël et ses lutins à domicile.

Merci à Éric et Nathalie pour le prêt de Martin.



Colis du troisième âge :



Les seniors de Montiers ont quant-à eux reçu leurs colis, le vendredi 24 Décembre.



A vos tablettes et smartphones :

- **Mairie :**



Pour connaître les dernières nouvelles du village, vous pouvez télécharger, si vous ne l'avez pas encore fait, l'application « Mycitypocket », l'ensemble des informations de dernières minutes s'y trouvent.

- **Comité des fêtes :**



Une page Facebook a été créée afin de vous informer des différentes manifestations organisées.

Inscription sur les listes électorales :

Présidentielles les 10 et 24 Avril 2022 : date limite d'inscription sur les listes électorales fixée au 4 Mars 2022.

Législatives les 12 et 19 Juin 2022 : date limite d'inscription sur les listes électorales fixée au 6 Mai 2022.

Etat-civil de l'année 2021

- **Naissances :**

DUHAUT Candice née le 16/01/2021

SICARD Alessio né le 27/02/2021

LARSONNIER Whitney née le 29/03/2021

COSTA DA SILVA Simeo né le 01/04/21

LARSONNIER Lyam né le 27/09/2021

DEVOS Viktor né le 06/10/2021

CARLIER Jules né le 06/12/2021

- **Mariage :**

Mariage Guillaume DOMISSE et Marine ALBERT

le 03/07/2021

- **Décès :**

Mme Laure Marie DENEUFBOURG née DELSUPEXHE

le 26/08/2021

Mme Monique COMTE née DELANCHY

le 31/08/2021

Demande d'aide :

Chemin de croix, église Saint-Sulpice de Montiers.



Sur les murs latéraux de la nef de l'église Saint-Sulpice, des tableaux représentent le chemin de croix. Ce travail de marqueterie a été réalisé par monsieur Pierre DUBOIS et offert à l'abbé Ernest CANNY en 1960.

Monsieur DUBOIS était un artiste autodidacte: il travaillait le bois, le sculptait, etc... mais c'était aussi un peintre émérite. Une multitude de ses oeuvres (portraits, natures mortes et paysages) sont gardées par sa fille et sont exposées partiellement, de manière régulière. La quantité de ses réalisations est impressionnante !

Monsieur DUBOIS a également réalisé le croquis du dépliant « écho paroissial », bulletin d'information dont la première page représente les 4 églises de Montiers, La Neuville-Roy, Cressonsacq et Pronleroy.

La fille de Monsieur Dubois recherche un - ou des - exemplaire(s) de ce bulletin.

Cela lui tient à cœur, c'est pourquoi, elle en recherche depuis de nombreuses années... Si vous en possédez, vous pouvez soit vous rendre en Mairie, soit les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie en laissant vos coordonnées afin que cette personne puisse prendre contact avec vous.

Merci d'avance pour elle !



PRENEZ SOIN DE VOUS

Astuce du moment : « Lessive Maison » :

Ingrédients :

100 gr de savon de Marseille (rapé ou paillettes)
3 CS de bicarbonate de soude
2 CS de cristaux de soude
2 litres d'eau bouillante
2 litres d'eau froide
Ajouter le liquide vaisselle et mélanger
Laisser sécher 24h à 48h



Matériels :

1 bidon de 3 litres
1 entonnoir
1 cuillère à soupe (bois ou plastique)
1 fouet en plastique
20 gouttes d'huile essentielle (facultatif)

IMPORTANT : Utiliser une cuillère en bois ou en plastique pour le bicarbonate et les cristaux de soude, jamais de métal !

1°) dissoudre les 100 gr de savon dans les 2 litres d'eau bouillante en remuant constamment jusqu'à complète dissolution.

2°) ajouter les 3 cuillères à soupe de bicarbonate, bien mélanger avec une spatule en bois ou un fouet en plastique.

3°) ajouter les 2 cuillères à soupe de cristaux de soude, bien mélanger avec une spatule en bois ou un fouet en plastique.

4°) laisser reposer une nuit.

5°) après refroidissement la lessive est épaisse, c'est normal ! La mixer ou la fouetter au fouet en plastique pour la rendre liquide. (Il ne doit plus rester de morceaux).

6°) transvaser dans le bidon de 3 litres. Ajouter le litre d'eau froide et les 20 gouttes d'huile essentielle. Fermer, bien secouer pour mélanger. Laisser reposer 1 journée.

Voilà, c'est prêt !

Avant chaque utilisation, bien secouer le bidon.

Se dose comme une lessive liquide normale.